



· *Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières*

Conseil Général de l'Aude - Allée Raymond Courrière

11 855 CARCASSONNE Cedex 9

Tel : 04-68-11-63-02

PROJET D'ARTICLE POUR SITE INTERNET DU SMMAR - ACTUALITÉ INAUGURATION DU BASSIN DE RÉTENTION DES EAUX POUR LA PRÉVENTION DES INONDATIONS DU VILLAGE DE RUSTIQUES

Vendredi 07 janvier dernier, c'est avec beaucoup d'enthousiasme que les élus de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric ont inauguré, en présence des partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département) et de la population, le bassin de rétention de la Chapelle pour la prévention des inondations du village de Rustiques.

L'ouvrage de type « barrage poids en remblais », d'une longueur de 150 m et de 3m de hauteur en moyenne, permettra en cas de fortes précipitations de retenir jusqu'à 40 000 m³ d'eau, permettant ainsi de protéger le vieux village historique de Rustiques contre des inondations majeures.

Ainsi, après avoir coupé le ruban tricolore symbolique au pied de l'ouvrage, Mr Robert ALRIC Président de la Communauté de Communes Piémont d'Alaric et représentant de Mr Marcel RAINAUD Président du Conseil Général de l'Aude, Mr Charles MOURLAN Maire de Rustiques, Mr Jacques CHABAUD Directeur du SMMAR et représentant de Mr Pierre-Henri ILHES Président du SMMAR, et Mme Magali VERGNES représentante de Mr Christian BOURQUIN Président du Conseil Régional Languedoc-Roussillon, ont rappelé d'une voix unanime la nécessité de poursuivre ces grands travaux de prévention des inondations dans le cadre du PAPI (Plan d'Action de Prévention des Inondations) de l'Aude et ont particulièrement insisté sur la notion de solidarité entre les communes du départements et l'existence indispensable des syndicats hydrauliques fédérés sans quoi aucun travaux ne pourraient être réalisés dans les petites communes du département.



*Inauguration du bassin de rétention de la Chapelle
Rustiques – 07 janvier 2011.*



*Intervention de Mme Magali VERGNES représentante
du Conseil régional Languedoc-Roussillon
Rustiques – 07 janvier 2011.*